



ÉLECTIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE QUÉBEC 2005:
**POUR LE MUNICIPAL,
LES ÉTUDIANTS C'EST CAPITAL**

Plate-forme de revendications électorales

Septembre 2005

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME	4
INTRODUCTION	5
THÈME 1 : TRANSPORT EN COMMUN	6
THÈME 2 : TRANSPORTS ALTERNATIFS	9
THÈME 3 : CHOC DÉMOGRAPHIQUE ET IMMIGRATION	10
THÈME 4 : LOGEMENT	12
THÈME 5 : ENVIRONNEMENT	13
THÈME 6 : ÉCONOMIE DU SAVOIR	15
SYNTHÈSE DES REVENDICATIONS DE LA CADEUL	16

.....
.....
.....

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

4

La Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval, la CADEUL, représente les 28 000 étudiants de premier cycle et les 80 associations étudiantes des départements et facultés. Elle a pour mission de représenter ses membres afin de promouvoir et défendre leurs droits et intérêts, notamment en matière pédagogique, culturelle, politique, sociale, économique et auprès de l'Administration universitaire.

Une mission à trois volets

Les étudiantes et étudiants sont des citoyens à part entière; c'est pourquoi la CADEUL entend traiter avec autant d'importance les dossiers qui les touchent avant, pendant et après leurs études.

Avant

La CADEUL prône l'accessibilité aux études universitaires indépendamment de la capacité financière des individus. Elle s'intéresse particulièrement aux dossiers des normes d'admission et des critères de sélection. La CADEUL s'attarde aussi au régime d'aide financière pour qu'il soit juste et équitable.

Pendant

La qualité de la formation universitaire est un enjeu fondamental pour la CADEUL. Elle veille particulièrement aux normes d'évaluation, à la vie universitaire et à ce que le baccalauréat corresponde aux besoins des étudiants. Pour tout cela, la CADEUL assure la représentation étudiante dans toutes les instances de l'Université.

Après

La CADEUL se préoccupe de ce qu'il adviendra de ses membres et des conditions de vie qui les attendent une fois leurs études complétées. L'emploi et les normes du travail deviennent ainsi des priorités.

Dans ce document, le générique masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte et désigne aussi bien les hommes que les femmes.

INTRODUCTION

Une nouvelle campagne électorale bat son plein. Période haute en effervescence médiatique et en débats partisans, elle s'avère aussi le temps de confronter les différentes visions de la gouvernance publique de la ville de Québec. En effet, ce n'est pas une mince tâche que d'élire un conseil municipal pour les quatre prochaines années. L'analyse des différents projets pour la ville, proposés par les divers partis, est une activité primordiale qui concerne tous les citoyens et de nombreux groupes de la société civile. Les membres de la CADEUL rempliront sans aucun doute cette tâche importante. Une campagne électorale est aussi le moment où les partis prennent des engagements pour le prochain mandat. Les partis politiques ont le devoir d'écouter et de débattre avec les différents représentants des groupes sociaux. Les projets avancés par les partis doivent rallier une part importante de la société afin d'asseoir toute leur légitimité.

Le transport en commun est un service essentiel pour une majorité d'étudiants. Point névralgique du réseau de transport en commun, l'Université Laval est traversée ou bordée par plus de vingt parcours, dont une douzaine de parcours express et deux parcours Métrobus. Près du tiers (32,5%) de nos membres sont des usagers du Réseau de transport de la Capitale¹ (RTC). Il est inutile d'insister sur le fait que ces jeunes usagers seront beaucoup plus enclins à conserver cette bonne habitude lorsqu'ils termineront leurs études.

Nous croyons au fort potentiel économique du transport en commun. Voyager en automobile est un luxe que plusieurs de nos membres ne peuvent s'offrir. Le moyen de transport le plus avantageux pour les étudiants habitant loin du campus est évidemment le transport en commun puisqu'il convient au budget souvent restreint des étudiants. Ceci est bien sûr conditionnel à la qualité du réseau de transport qui doit offrir un déplacement dans des délais raisonnables.

Dans une ville où le réseau routier est surdéveloppé, où des projets d'allongement (autoroute du Vallon) ou d'élargissement d'artères (autoroutes Charest et Laurentienne) sont annoncés en grande pompe, le RTC reçoit à peine ce qu'il lui faut pour maintenir la qualité du réseau. Prioriser le réseau de transport en commun, c'est réduire la densité du réseau routier, ce qui réduit la prolifération de kilomètres d'asphalte et permet d'offrir un service étendu de desserte.

Bien que le RTC annonce des surplus budgétaires depuis les trois dernières années, la hausse des billets unitaires et des tarifs réguliers ainsi que l'état plutôt stagnant du réseau, nous empêche de parler de développement. En effet, l'achalandage du RTC est en baisse par rapport à l'utilisation de l'automobile : « la part modale du transport en commun dans les déplacements motorisés est passée de 16% à 10%, une baisse significative qui bénéficie presque exclusivement au mode *auto-solo*² ». L'augmentation du prix des laissez-passer et des billets incite certains usagers à utiliser d'autres moyens de transport. Dans ce contexte, il apparaît évident que les transferts fédéraux de la taxe sur l'essence soient une occasion unique pour effectuer une revitalisation majeure du RTC. Grâce à ces fonds, il pourrait entre autres être envisagé de réduire les tarifs étudiants. De plus, cet argent devrait être utilisé afin d'encourager des initiatives du type « laissez-passer universel » (U-PASS). Il est donc primordial que des pressions soient faites auprès du gouvernement provincial afin de garantir qu'une proportion importante de ces transferts aille aux infrastructures de transport en commun.

Par ailleurs, la CADEUL travaille présentement de pair avec le RTC afin de mettre sur pied un projet de « laissez-passer universel » pour les étudiants de l'Université Laval. Ce projet permettra de réduire significativement la pression sur le réseau routier aux heures de pointe en plus d'assurer un revenu stable pour le RTC. De plus, comme démontré lors des expériences antérieures d'implantation de laissez-passer universel, la hausse marquée de clientèle permet généralement d'étendre et d'améliorer le service du réseau de transport.

¹ Enquête statistique de la CADEUL, 1 285 étudiants ont été sondés par échantillonnage en grappes, l'enquête s'est déroulée au cours du mois de février 2004.

² VILLE DE QUÉBEC. *Réflexions sur l'avenir du transport en commun à Québec : document de consultation*. Québec, 2004, p.1.

Par exemple, les étudiants de niveau postsecondaire représentaient 13% des usagers du transport en commun de Victoria. Deux ans après l'implantation du laissez-passer universel, leur proportion est passée à 24%.³ Ce projet nous apparaît évidemment comme une occasion de vitaliser la société de transport en commun de la Capitale-Nationale.

La formule Métrobus a démontré son efficacité alors qu'environ 38% des déplacements du RTC se font en Métrobus, soit environ 49 000 passagers quotidiennement⁴. Compte tenu de la croissance des besoins de nouveaux usagers dans les quartiers périphériques du centre-ville de Québec et que de plus en plus d'étudiants emménagent loin du campus à cause de la crise du logement autour de l'Université, l'ajout de circuits Métrobus sur les parcours 60 et 87 ne peut qu'augmenter le nombre d'utilisateurs. Avoir accès à un autobus en tout temps peut encourager et rendre plus efficace les déplacements par ce moyen de transport. De ce fait, la CADEUL encourage les modifications prévues dans le plan de développement du RTC quant à l'ajout de lignes Métrobus et d'autobus articulés. Elle souhaite également que ces changements se réalisent dans les plus brefs délais.

Au début de l'été 2003, la CADEUL a été sollicitée pour un appui au projet d'implantation d'un tramway, ou SLR (système léger sur rails) dans la ville de Québec. L'appui unanime de l'organisation démontre son enthousiasme, mais elle juge que l'état actuel du réseau de transport ne permet pas, pour l'instant, la mise en place de ce système. Ainsi, nous estimons que les conditions actuelles de l'urbanisme de la ville de Québec ne sont pas appropriées pour accueillir une telle structure. Nous ne pouvons nier le lien qui existe entre l'étalement urbain et la qualité du transport en commun. Plus la population s'étend sur le territoire, plus le réseau doit être étendu. Il en coûte donc plus cher pour offrir un service égal puisque les usagers sont plus dispersés. Les besoins actuels du RTC sont donc plus pressants que la simple implantation d'un SLR. Pour justifier cet investissement, l'utilisation du réseau de transport en commun devra nettement augmenter. Par ailleurs, la popularité du réseau est encore faible alors que l'achalandage peine à augmenter de 2% sur près de 10 ans⁵. Dans ce sens, le projet de laissez-passer universel s'avère une solution intéressante aux problèmes d'achalandage du réseau.

L'introduction du laissez-passer inter-rives pour les usagers voyageant entre la Rive-Sud et la Rive-Nord, au coût de 74,50\$, démontre la volonté du RTC de collaborer avec le service Trans-Sud (TS) pour offrir un meilleur service, mais cela reste insuffisant. L'harmonisation des deux réseaux et l'offre d'un service plus régulier et abondant doivent être envisagées afin de créer un réseau de transport métropolitain adéquat pour répondre à la demande croissante. Une formule Métrobus serait souhaitable afin de couvrir le territoire des ponts jusqu'aux limites de Lévis. Les tarifs élevés du réseau TS, en particulier pour les étudiants de 21 ans et plus, ainsi que l'horaire restreint de ce service rebutent certains jeunes à utiliser ce moyen. En effet, le service cesse ses activités à 23h chaque jour et à 18h le dimanche.

³ Trousse d'information sur le U-Pass, p.41

⁴ RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE. *Étude d'opportunité et de faisabilité d'un système léger sur rail dans l'agglomération de la Capitale*. Québec, mars 2003, p.2.

⁵ L'achalandage était de 37,5 millions depuis 1991 avant qu'une hausse de 2% soit observée entre 1999 et 2002. (RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE, *Rapports annuels 1991, 1999 et 2002*)

À la lumière de ces constats, la CADEUL demande :

1- Que la Ville de Québec s'engage financièrement dans le projet de laissez-passer universel pour les étudiants de l'Université Laval;

2- Que la Ville de Québec garantisse la diminution des prix des laissez-passer mensuels étudiants pour les quatre prochaines années;

3- Que la Ville de Québec continue son projet d'implanter davantage de circuits Métrobus, notamment sur les trajets 60 et 87 et donne rapidement les moyens au RTC d'augmenter la capacité globale des services Métrobus par des passages plus fréquents aux heures de pointe;

4- Que la Ville de Québec collabore avec la Ville de Lévis afin d'harmoniser les services offerts par les deux sociétés de transport et ainsi offrir un service égal et régulier pour les deux rives;

5- Que la Ville de Québec poursuive et intensifie ses efforts afin de réunir les conditions nécessaires à l'implantation d'un système léger sur rails à Québec;

6- Que la Ville de Québec poursuive sa campagne de popularisation sur l'utilisation du transport en commun dans la région de Québec.

Bien que le transport en commun soit d'une grande importance pour les étudiants, ceux-ci n'utilisent pas que l'autobus. Pour une grande proportion des étudiants habitant près du campus, le vélo est une solution beaucoup plus économique. Toutefois, plusieurs facteurs découragent les étudiants à utiliser ce mode de transport. D'abord, il n'y a qu'une piste cyclable sécuritaire qui rejoint le campus, soit celle partant de l'autoroute Duplessis en empruntant le chemin des Quatre-Bourgeois. Les accès cyclables provenant du centre-ville sont très limités et imposent à leurs utilisateurs plusieurs détours. Prenant en compte de cela, plusieurs cyclistes se risquent à s'engager sur le chemin Sainte-Foy et le boulevard René-Lévesque et mettent en jeu leur sécurité à cause de la circulation automobile dense mais aussi à cause de l'étroitesse de la chaussée. Il serait primordial d'assurer la sécurité des cyclistes sur les axes Est-Ouest, surtout en haute-ville, afin d'encourager l'utilisation de ce mode de transport auprès des étudiants. Il faudrait aménager des axes (en tenant compte du fait que le boulevard René-Lévesque et le chemin Sainte-Foy sont densément peuplés d'étudiants) qui permettraient l'utilisation du vélo comme moyen de transport, en aménageant par exemple une bande cyclable bornée le long des deux boulevards. Par ailleurs, cet aménagement le long de ces axes ne profiterait pas qu'aux étudiants, car le vélo est de plus en plus utilisé comme mode de transport des travailleurs. Le vélo-boulot est en plein développement dans plusieurs villes. Mais pour ce faire, il serait important d'augmenter les commodités liées à l'utilisation du vélo en ville, par exemple : encourager l'installation de support à bicyclettes auprès des immeubles, lieux publics et commerciaux pour les travailleurs utilisant ce transport alternatif. Il est important de signifier que ces supports doivent être sécuritaires, soit avec un mode de fixation efficace ou avec un éclairage adéquat.

De plus, le covoiturage devrait également être encouragé comme mode de transport puisqu'il permet aussi de réduire la présence d'auto-solo sur nos routes. Des campagnes d'information ou des mesures incitatives devraient être envisagées afin de faire augmenter la popularité de ce mode de transport.

Ainsi, la CADEUL recommande :

7- Que soient aménagés des axes cyclistes sécuritaires reliant le centre-ville à l'Université Laval (par le chemin Sainte-Foy et le boulevard René-Lévesque);

8- Que des mesures soient prises pour encourager l'installation de support à bicyclettes sécuritaire auprès des immeubles mais également près des lieux publics et commerciaux;

9- Que des mesures soient prises afin d'encourager l'utilisation du covoiturage ou le vélo-boulot comme mode de transport alternatif à l'auto-solo.

Le Québec des prochaines années fera face à un important choc démographique. Le faible taux de natalité et le vieillissement de la population demanderont au Québec de relever de grands défis, l'un d'entre eux sera de maintenir les services publics malgré une diminution des revenus de taxes. Pour la région de Québec : « Le processus de diminution du poids démographique des jeunes au sein de la région semble donc s'accélérer. Selon les projections de l'Institut de la statistique du Québec, le nombre de jeunes de 15 à 29 ans devrait passer sous les 100 000 autour de 2026. Ils ne représenteraient plus alors que 15 % de la population de la région.⁶» La ville de Québec n'échappe évidemment pas à cela. Afin d'améliorer la situation, la Ville devra apporter des mesures qui encourageront l'établissement de jeunes familles sur son territoire ainsi que l'établissement de nouveaux immigrants.

Les étudiants sont souvent très endettés à la fin de leurs études, et cela est un frein important lors d'une demande de financement pour l'achat d'une maison ou d'un logement ainsi que pour la fondation d'une famille. Il faudra donc créer des conditions qui permettront aux étudiants et diplômés de demeurer dans la région. Dans ce dessein, des mesures fiscales pourraient être envisagées pour favoriser les nouvelles familles.

Les mêmes solutions pourraient être également ciblées auprès des nouveaux immigrants. La ville de Québec est rarement le premier choix des immigrants lorsqu'ils décident de s'installer au Québec et il faut que cela change. Plusieurs mesures peuvent être prises afin d'attirer ces immigrants à Québec, par exemple, instaurer de meilleures mesures de soutien et d'accueil, augmenter la visibilité de la ville auprès des nouveaux arrivants.

D'ailleurs, en vue de la prochaine ratification de l'entente sur le travail hors-campus pour les étudiants étrangers, il faudra que des aménagements soient instaurés afin de faire une place au sein de la fonction publique municipale à ces étudiants étrangers. De plus, selon l'entente, il leur sera possible, à la fin de leurs études, de faire une demande pour un permis de travail d'une durée de 2 ans (à Québec). Il serait donc intéressant que la Ville de Québec favorise l'embauche d'étudiants étrangers afin d'encourager ceux-ci à s'établir dans la Capitale.

La CADEUL demande :

10- Que la Ville de Québec adopte des politiques afin d'encourager l'établissement de nouveaux arrivants et nouvelles familles dans la région;

11- Que la Ville de Québec encourage l'implantation de nouvelles familles;

⁶ Conseil régional de concertation et développement de la région de Québec (CRCDQ), *Profil des jeunes de 15 à 29 ans de la région administrative de Québec*, octobre 1999, 36 pages.

12- Que la Ville de Québec adopte une politique afin de favoriser l'embauche d'étudiants étrangers et de finissants étrangers;

13- Que la Ville de Québec sensibilise sa population afin de favoriser l'intégration culturelle des immigrants.

C'est connu, chaque 1^{er} juillet, la même chose se produit. Plusieurs familles et individus ne trouvent plus de logements pour les accueillir. La crise du logement semble néanmoins se résorber peu à peu si l'on compare le taux d'inoccupation de la région de Québec en octobre 2003, qui était de 0,5%, alors qu'en octobre dernier, il se situait à 1,1%⁷. Cette baisse est encore loin d'être acceptable, plus spécifiquement dans le district de la cité universitaire où la pression démographique est très forte. Afin d'améliorer la situation, il est nécessaire de continuer à stimuler la construction de nouveaux logements, en priorisant surtout la construction de logements sociaux et coopératifs. Ce sont les individus à faible revenu qui sont les plus durement touchés par cette crise, ce qui est inacceptable!

Les étudiants sont également durement touchés par la crise du logement. Le faible taux d'inoccupation force beaucoup d'étudiants à s'éloigner du campus, ce qui entraîne de nombreux problèmes (transport, accommodation, etc.). Ce faible taux entraîne, par la loi de l'offre et de la demande, une hausse significative du loyer qui rend les logements moins accessibles pour les étudiants; c'est pourquoi il faut encourager la construction de logements abordables, notamment les logements coopératifs qui constituent une bonne option pour les étudiants.

La CADEUL demande :

14- Que la Ville de Québec poursuive ses initiatives afin d'enrayer la crise du logement en favorisant prioritairement la construction de logements sociaux et coopératifs dans le district de la cité universitaire.

⁷ Enquête d'octobre 2004 de la Société canadienne d'hypothèques et logement.

Enjeu qui fait largement consensus au sein de notre génération, la cause environnementale est trop souvent reléguée au plan conceptuel sans trouver de véritable avenue. Selon nous, il est grandement temps de passer à l'acte et de s'engager dans des mesures concrètes et efficaces. Cela passe évidemment par la reconnaissance et une consultation plus large des différents groupes environnementaux de la municipalité.

La gestion des résidus de la consommation constitue un des lourds problèmes environnementaux qui se résout toutefois sans trop de complications. Pour ce faire, il est évident que la mise en place d'un système de récupération accessible constitue la base de tout bon mécanisme de gestion des déchets. Selon nous, le recyclage devrait s'étendre aux différents commerces de la ville puisqu'ils représentent à eux seuls une importante proportion de la consommation de papier et carton. Pour ce faire, il serait nécessaire de disposer des systèmes de récupération autour des centres commerciaux et des rues commerciales. De plus, il apparaît judicieux de recommencer la distribution de bacs de recyclage pour les secteurs résidentiels. De plus, cette initiative permettrait l'ouverture de postes dans la saison estivale. Ce type d'emploi saisonnier est souvent occupé par la masse étudiante. Par ailleurs, plusieurs logements autour de l'Université sont totalement dépourvus d'un système de recyclage. Pourtant, la cueillette dans ces logements largement occupés par les étudiants serait nettement maximisée.

Le multirecyclage, tel que développé sur le campus de l'Université Laval, devrait être étendu aux lieux publics de la municipalité. De plus, une escouade de sensibilisation comme ÉcoQuartier, développée à Montréal, serait un atout pour faire en sorte d'assurer un bon suivi en ce qui concerne le recyclage. La formation des policiers en matière de législation environnementale permettrait également d'assurer un meilleur suivi.

Afin d'appuyer le programme d'efficacité énergétique d'Hydro-Québec, il serait grandement temps que la Ville de Québec se dote d'une politique énergétique. De plus, il serait intéressant que la municipalité encourage des groupes tels que l'ACEF Estrie pour la mise en œuvre d'une telle politique.

En ce qui a trait à l'eau, une grande ressource du Québec, nous considérons qu'il est grandement temps que la Capitale-Nationale se dote d'une politique de gestion de l'eau. Afin d'encourager l'économie sur le plan domestique, il serait intéressant que la municipalité s'élabore un programme d'aide à la rénovation de la plomberie résidentielle. En effet, dans bon nombre de logements à loyer modique, la plomberie, trop souvent défectueuse, entraîne des pertes considérables.

Finalement, la ville de Québec devrait inclure une politique environnementale pour encadrer l'ensemble des événements qu'elle organise. Cet encadrement permettrait de minimiser les impacts environnementaux des grands rassemblements. De simples mesures, comme l'ajout de poubelles et la sensibilisation par des campagnes publicitaires, permettraient d'éviter des débordements de déchets. L'image de la Capitale-Nationale en serait nettement avantagée.

Ainsi, la CADEUL recommande :

15- Que la Ville de Québec continue l'implantation des installations de recyclage tant dans les zones résidentielles que commerciales.

16- Que la Ville de Québec installe des systèmes de multirecyclage et de compostage dans les lieux publics;

17- Que la Ville de Québec s'assure que les usines de recyclage se développent pour assurer la réutilisation d'un plus large éventail de produits;

18- Que la Ville de Québec se dote d'une politique de gestion de l'eau et d'économie d'énergie;

19- Que la Ville de Québec se dote d'un programme d'aide à la rénovation de la plomberie résidentielle;

20- Que la Ville de Québec se dote d'une politique environnementale pour encadrer l'ensemble des grands évènements ;

21- Que la Ville de Québec favorise et encourage les ONG environnementaux de Québec;

22- Que la Ville de Québec forme une équipe de sensibilisation de la population et de suivi de l'ensemble des installations de recyclage telles que celles déjà en place à Montréal;

23- Que la ville de Québec travaille à l'implantation d'un système de compostage.

Avec les réductions et les mises à la retraite dans la fonction publique ainsi qu'avec le transfert de plus en plus important de bureaux gouvernementaux vers Montréal, la Ville de Québec doit améliorer sa diversité économique. Sociologues et économistes s'entendent pour dire que l'économie actuelle doit être tournée vers le secteur quaternaire (recherche et développement). En ce sens, l'Université Laval est un partenaire d'importance pour développer ce type d'économie dans la région. Les diplômés sont un atout évident pour la région de Québec, et il ne faut surtout pas les négliger. Dans le contexte actuel, il est primordial que la Ville de Québec oriente de façon plus marquée son économie vers celle du savoir.

Le Centre national des nouvelles technologies de Québec, accueillant des entreprises du secteur des technologies de l'information et du multimédia, est une très bonne initiative en ce sens, mais il faut étendre notre expertise encore mieux. Il faut que Québec devienne un choix incontournable pour les entreprises de recherche et développement et ce, peu importe les domaines du savoir. Des mesures doivent être adoptées afin d'attirer les organismes technologiques et de recherche. Le potentiel de développement du secteur quaternaire est là, il faut seulement lui donner un petit coup de pouce afin d'augmenter sa présence et son importance. En cela, la Ville de Québec peut y contribuer et ainsi devenir un centre technologique de réputation internationale.

La CADEUL recommande donc :

24- Que la Ville de Québec axe son développement économique vers l'économie du savoir;

25- Que la Ville de Québec améliore son attrait pour les organismes du savoir et de la recherche.

THÈME 1 : TRANSPORT EN COMMUN

- 1- Que la Ville de Québec s'engage financièrement dans le projet de laissez-passer universel pour les étudiants de l'Université Laval;
- 2- Que la Ville de Québec garantisse la diminution des prix des laissez-passer mensuels étudiants pour les quatre prochaines années;
- 3- Que la Ville de Québec continue son projet d'implanter davantage de circuits Métrobus notamment sur les trajets 60 et 87 et donne rapidement les moyens au RTC d'augmenter la capacité globale des services Métrobus par des passages plus fréquents aux heures de pointe;
- 4- Que la Ville de Québec collabore avec à la Ville de Lévis afin d'harmoniser les services offerts par les deux sociétés de transport et ainsi offrir un service égal et régulier pour les deux rives;
- 5- Que la Ville de Québec poursuive et intensifie ses efforts afin de réunir les conditions nécessaires à l'implantation d'un système léger sur rails à Québec;
- 6- Que la Ville de Québec poursuive sa campagne de popularisation sur l'utilisation du transport en commun dans la région de Québec.

THÈME 2 : TRANSPORTS ALTERNATIFS

- 7- Que soient aménagés des axes cyclistes sécuritaires reliant le centre-ville à l'Université Laval (par le chemin Sainte-Foy et le boulevard René-Lévesque);
- 8- Que des mesures soient prises pour encourager l'installation de support à bicyclettes sécuritaire auprès des immeubles mais également près des lieux publics et commerciaux;
- 9- Que des mesures soient prises afin d'encourager l'utilisation du covoiturage ou le vélo-boulot comme mode de transport alternatif à l'auto-solo;

THÈME 3 : CHOC DÉMOGRAPHIQUE ET IMMIGRATION

- 10- Que la Ville de Québec adopte des politiques afin d'encourager l'établissement de nouveaux arrivants et nouvelles familles dans la région;
- 11- Que la Ville de Québec encourage l'implantation de nouvelles familles;
- 12- Que la Ville de Québec adopte une politique afin de favoriser l'embauche d'étudiants étrangers et de finissants étrangers;
- 13- Que la Ville de Québec sensibilise sa population afin de favoriser l'intégration culturelle des immigrants.

THÈME 4 : LOGEMENT

14- Que la Ville de Québec poursuive ses initiatives afin d'enrayer la crise du logement en favorisant prioritairement la construction de logements sociaux et coopératifs dans le district de la cité universitaire.

THÈME 5 : ENVIRONNEMENT

15- Que la Ville de Québec continue l'implantation des installations de recyclage tant dans les zones résidentielles que commerciales;

16- Que la Ville de Québec installe des systèmes de multirecyclage et de compostage dans les lieux publics;

17- Que la Ville de Québec s'assure que les usines de recyclage se développent pour assurer la réutilisation d'un plus large éventail de produits;

18- Que la Ville de Québec se dote d'une politique de gestion de l'eau et d'économie d'énergie;

19- Que la Ville de Québec se dote d'un programme d'aide à la rénovation de la plomberie résidentielle;

20- Que la Ville de Québec se dote d'une politique environnementale pour encadrer l'ensemble des grands événements;

21- Que la Ville de Québec favorise et encourage les ONG environnementaux de Québec;

22- Que la Ville de Québec forme une équipe de sensibilisation de la population et de suivi de l'ensemble des installations de recyclage telles que celles déjà en place à Montréal;

23- Que la ville de Québec travaille à l'implantation d'un système de compostage.

THÈME 6 : ÉCONOMIE DU SAVOIR

24- Que la Ville de Québec axe son développement économique vers l'économie du savoir;

25- Que la Ville de Québec améliore son attrait pour les organismes du savoir et de la recherche.